

FORMATION D'ADAPTATION À L'EMPLOI DES AMBULANCIERS(ÈRES) DE SMUR

RÉF : FAE/024

Objectifs

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour être compétent en tant qu'ambulancier de SMUR en référence à l'arrêté du 17 mai 2023.

Contenu

Radiotéléphonie.
Hygiène, décontamination et désinfection.
Situation d'exception.
Participation à la prise en charge au sein d'une équipe médicale.
Journée NRBC avec montage de la tente PMA et NRBC.
Connaître les principales pathologies rencontrées en SMUR et participer à leur prise en charge en équipe.
Stages pratiques dans un SMUR 2x 35 h

Méthodes pédagogiques

Enseignements théoriques,
Pédagogie active,
Prise en compte du vécu professionnel,
Mise en situations réelles,
Simulations.

Modalités d'évaluation

Quiz pré et post formation/simulations/rapports de stage.



Infos formation

Prérequis :

Être ambulancier diplômé d'état, affecté de manière permanente ou occasionnelle dans un SMUR ou amenés à l'être.

Durée :

175 h / 25 jours dont 70 h de stage

Coût :

2100 € / par participant

Modalités et délais d'accès :

Formation en présentiel - inscriptions jusqu'au 24 avril 2026

Responsables de la formation :

Dr Aude CHARLES, Praticien Hospitalier
Matthieu JALLAT, Responsable de coordination pédagogique

Lieu de formation

CESU 51

Institut Régional de Formation
(1er étage)
45, Rue Cognacq-Jay
51092 REIMS Cedex

03 26 83 28 47

cesu@chu-reims.fr

Chiffres clefs

2024 :

Taux satisfaction : 100 %

Taux obtention : 100 %

Handicap

En cas de besoin d'aménagement spécifique merci de prendre contact avec les référents handicap de l'IRF : referenthandicapirf@chu-reims.fr

Calendrier

18 mai au 19 juin 2026.

